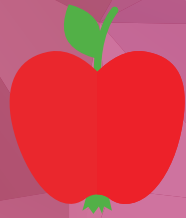


Fiche action



AGRICULTURE URBAINE



Soutien à la mise en œuvre d'une mesure en
faveur des familles et des saines habitudes de vie à
l'intention des municipalités



**CARREFOUR
ACTION MUNICIPALE
ET FAMILLE**



Table des matières



1. INTRODUCTION	3
MISE EN CONTEXTE	3
BRÈVE PRÉSENTATION DU CAMF	4
BRÈVE PRÉSENTATION DE LA PFM	4
COUP D'ŒIL SUR UN PROJET SHV RÉALISÉ DANS UNE MUNICIPALITÉ	5
RÔLE DE LA MUNICIPALITÉ	6
2. CIBLER LE BESOIN	7
PORTRAIT DU MILIEU	7
CONSULTATION	9
3. PLANIFIER LE PROJET	11
RÉDACTION DU PLAN D'ACTION	11
MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION	12
4. RÉALISER LE PROJET ET ASSURER LE SUIVI.....	16
ÉCHÉANCIER DE RÉALISATION DU PROJET EN BREF	16
MODÈLES/OUTILS	17
5. CONCLUSION	18
DÉFIS POSSIBLES	18
RECOMMANDATIONS	18
6. RÉFÉRENCES	19

1. Introduction



Réalisé dans le cadre du projet
PFM en forme

Inspiré du projet *Municipalité nourricière,
de génération en génération* mis en
place par l'organisme EURÉKO dans la
municipalité de Larouche

Mise en contexte

Favoriser la création d'environnements favorables aux saines habitudes de vie (SHV) pour les familles par l'entremise de la politique familiale municipale (PFM), c'est l'objectif visé par le Carrefour action municipale et famille (CAMF) dans le cadre de son projet PFM en forme, créé en 2011 grâce au soutien et à l'appui financier de Québec en Forme. La PFM représente un levier pour les municipalités dans la création d'un milieu de vie favorable afin d'aider les familles à bouger plus et à manger mieux. L'intégration des SHV est transversale et se perçoit principalement à travers le plan d'action tant dans l'élaboration que dans la mise à jour de la PFM.

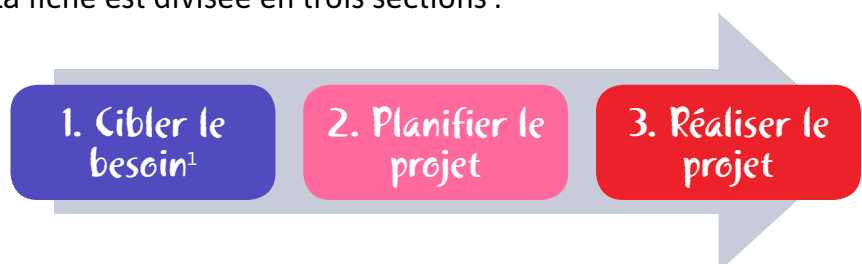
Des projets et des bons coups réalisés dans des municipalités ont été ciblés en vue d'en partager les connaissances par l'entremise de cette fiche. Plus précisément, les objectifs consistent à :

1. soutenir les élus municipaux du Québec dans la réalisation **d'une action en faveur des SHV** pour les familles;
2. favoriser et faciliter la mise en œuvre et l'implantation d'actions et de mesures dans les municipalités et les MRC par la PFM.

Cette **fiche action** comprend :

- les données à collecter lors de l'élaboration ou la mise à jour d'une PFM;
- une liste de partenaires à mobiliser;
- des stratégies de communication;
- un exemple d'échéancier;
- des leviers;
- quelques recommandations.

La fiche est divisée en trois sections :



¹ L'étape 1 peut s'effectuer dans le cadre de l'élaboration ou de la mise à jour d'une PFM.

Brève présentation du CAMF



**CARREFOUR
ACTION MUNICIPALE
ET FAMILLE**

Le CAMF est un organisme provincial à but non lucratif fondé en 1989. Sa mission est d'offrir aux municipalités et aux MRC, en collaboration avec les partenaires du monde municipal et du gouvernement québécois, des services de soutien et d'accompagnement relatifs au développement des PFM et de la démarche Municipalité amie des aînés. Le CAMF est également porteur du programme d'accréditation Municipalité amie des enfants.

Brève présentation de la PFM



En collaboration avec plusieurs partenaires, le CAMF a développé des outils permettant aux municipalités d'intégrer davantage de mesures en saines habitudes de vie dans leur plan d'action de politique familiale. Québec en Forme a également reconnu la PFM comme étant une politique favorable à la santé.

Une PFM est une démarche concertée qui est le résultat de la volonté du conseil municipal de s'engager à favoriser le mieux-être des familles vivant sur son territoire. Comme le contenu de cette fiche s'inscrit dans le cadre de la PFM, il est suggéré de l'utiliser durant l'élaboration ou la mise à jour de la PFM ou lors de la mise en œuvre du plan d'action. Il est tout de même possible d'utiliser le contenu de cette fiche si une PFM a déjà été élaborée auparavant.

Les PFM s'élaborent à travers un processus de consultation, de planification et d'évaluation. Dans la première section de cette politique, on trouve des éléments à prendre en compte à l'étape du portrait, de la consultation, de la rédaction et de la mise en œuvre du plan d'action afin de valider la pertinence de mettre en place la mesure SHV en question. Il est important de noter que des actions et mesures SHV peuvent être réalisées dans un autre contexte que la PFM. **Néanmoins, il s'agit d'une bonne avenue pour ce faire. La municipalité augmente ses chances de réussir un projet en validant auprès des familles leurs besoins en plus de mobiliser plusieurs acteurs autour de cet enjeu. La PFM représente ainsi une condition gagnante à l'adhésion du projet par les familles.**



Coup d'œil sur un projet SHV réalisé dans une municipalité

Mettre en place des initiatives d'agriculture urbaine telles que des potagers urbains collectifs, des plates-bandes comestibles ou une forêt nourricière favorise l'autonomie alimentaire et améliore l'accès à la saine alimentation. Ces initiatives contribuent également à verdir les communautés, à stimuler les interactions entre les générations en plus de favoriser l'économie locale.

La municipalité de Larouche, par la plantation de plusieurs centaines de végétaux comestibles vivaces sur ses terrains publics, s'est transformée en municipalité nourricière. L'organisme **EURÊKO** a accompagné la municipalité pour lui permettre de rendre la saine alimentation accessible à ses citoyens pour ultimement augmenter l'autonomie alimentaire locale. Cette initiative gagne à être connue!





Rôle de la municipalité

La municipalité peut porter le rôle de leader, facilitateur, partenaire ou ambassadeur dans la réalisation d'un projet d'aménagements comestibles comme celui de la municipalité de Larouche. L'organisme EURÊKO mentionne que les municipalités ont la capacité de réaliser plusieurs d'actions pour favoriser l'accès à des aliments frais, de bonne qualité et biologiques. Elles peuvent, entre autres, aménager des jardins, des vergers, des serres communautaires et faire des aménagements paysagers comestibles sur les terrains publics².

La municipalité peut agir en tant que :

1. Leader

- Coordonner le projet (donner le mandat à un service en particulier);
- Assumer la responsabilité de la mise en œuvre et du suivi du projet.

2. Facilitateur

- Offrir un terrain pour mettre en place des aménagements comestibles;
- Offrir de l'expertise à certaines étapes du projet (aménagement de plates-bandes);
- Attribuer un soutien technique (installation de bacs et des panneaux *Nourriture à partager*);
- Affecter un soutien financier (couvrir les frais de promotion du projet).

3. Partenaire

- Collaborer à l'étude des besoins et à la consultation des familles dans le cadre du projet;
- Participer au comité de suivi du projet;
- Offrir des ateliers et formations sur l'horticulture et la saine alimentation.

4. Ambassadeur

- Promouvoir les aménagements comestibles comme initiatives favorisant l'adoption d'une saine alimentation chez les familles dans ses réseaux de communication;
- Encourager les organismes, les commerces et les écoles de son territoire à aménager leur propre jardin.

Certains de ces rôles peuvent s'exercer simultanément dans la réalisation d'un projet. Par contre, il est important qu'un des quatre rôles soit identifié comme majeur en ce qui concerne l'engagement de la municipalité dans la réalisation d'une initiative.

² <https://www.youtube.com/watch?v=Mjd3ZWdRV1g>

2. Cibler le besoin

Si vous désirez implanter une action ou une mesure SHV similaire dans votre municipalité, il importe de s'assurer qu'un tel projet répond aux besoins de vos familles. C'est pourquoi il est important de valider certaines informations à l'étape du **portrait du milieu** et de la **consultation** de votre PFM.

Portrait du milieu

Cette étape consiste à réunir l'ensemble de l'information pertinente afin d'avoir une meilleure connaissance et une compréhension plus fine de la réalité familiale sur le territoire, pour ultérieurement être en mesure de prioriser les enjeux. Le portrait du milieu comprend trois composantes :

- le portrait statistique;
- le portrait des services et des ressources;
- le portrait des attentes et des besoins (consultation).



Les données à considérer à l'étape du portrait du milieu en lien avec l'agriculture urbaine

Portrait statistique

- Le nombre de familles selon l'âge des enfants et la structure de la famille;
- Les indices démographiques (âge médian et indice de vieillesse);
- Les perspectives démographiques (2011-2031) selon le sexe et les groupes d'âge;
- Le revenu médian et moyen après impôt selon la structure de la famille.

Ces statistiques permettront d'évaluer le type d'aménagements à prévoir selon le profil des familles (par exemple, si la population est vieillissante, il peut être avantageux de privilégier l'aménagement de jardins surélevés) et d'évaluer si ces dernières sont plus susceptibles de vivre dans l'insécurité alimentaire selon leur revenu.



Cette recension permettra, entre autres, de repérer des intervenants qui pourraient éventuellement faire partie du comité de suivi du projet.

Portrait des services et des ressources

- Identifier les acteurs qui interviennent :
 - ♦ en aménagement du territoire (directions ou services municipaux, comités, commissions, MRC et organismes du milieu);
 - ♦ en développement communautaire (directions ou services municipaux, comités et commissions);
 - ♦ en loisir, en culture et en sport (directions ou services municipaux, comités et commissions);
 - ♦ en prévention de la santé ou services sociaux (CISSS/CIUSSS, organismes locaux et Kino-Québec);
 - ♦ en milieu communautaire.
- Répertorier les politiques qui balisent l'intervention de la municipalité en matière de :
 - ♦ loisir, culture, sport et saines habitudes de vie (politiques et plans d'action);
 - ♦ participation citoyenne (politiques, plans d'action, règlements, ententes, partenariats);
 - ♦ aménagement du territoire (politiques, plans d'action, règlements, plan d'urbanisme, schéma d'aménagement).
- Préciser dans la municipalité le nombre de :
 - ♦ jardins communautaires, collectifs, surélevés et en bac;
 - ♦ potagers urbains;
 - ♦ vergers publics;
 - ♦ forêts nourricières;
 - ♦ serres communautaires;
 - ♦ aménagements paysagers comestibles tels que des plates-bandes.



Les données permettront d'identifier ce qu'on trouve déjà comme projets en lien avec des initiatives d'agriculture urbaine dans la municipalité.

- Identifier les services de santé en lien avec la saine alimentation qu'on trouve dans la municipalité (cuisines collectives, cliniques d'allaitement, ateliers de motricité pour les enfants ou services de popote roulante);
- Identifier les circuits de distribution alimentaire de proximité:
 - ♦ marchés publics;
 - ♦ marchés ambulants (camions et vélos);
 - ♦ camions de rue (menu sain);
 - ♦ paniers de fruits et légumes frais.
- Localiser les projets d'agriculture urbaine dans la municipalité;
- Identifier si le réseau de transport collectif est connecté aux différentes initiatives d'agriculture urbaine déjà présentes;
- Identifier si le réseau piéton et cyclable est connecté aux différentes initiatives d'agriculture urbaine déjà présentes.

Consultation

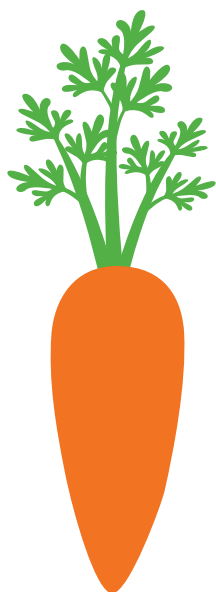
Cette étape consiste à connaître et à comprendre les besoins ainsi que les attentes des familles.



Ces questions permettront de déterminer si la mise en place d'initiatives d'agriculture urbaine répond aux besoins des familles et d'identifier les lieux potentiels où réaliser des aménagements.

Quelques suggestions de questions à poser aux familles en lien avec l'agriculture urbaine

- Souhaiteriez-vous retrouver des aménagements comestibles dans votre quartier et vos rues? Si oui, veuillez identifier les lieux en question.
- Connaissez-vous les initiatives d'agriculture urbaine mises en place dans votre municipalité?
- Fréquentez-vous les aménagements nourriciers de votre municipalité? Si non, pourquoi?



- Seriez-vous à l'aise de vous procurer des végétaux, fruits et légumes provenant d'aménagements comestibles de la municipalité? Si non, pourquoi?
- Avez-vous des connaissances en jardinage et horticulture?
- Seriez-vous intéressé à suivre un atelier sur le jardinage?
- Seriez-vous intéressé à vous impliquer bénévolement dans des projets d'agriculture urbaine?
- Achetez-vous des produits provenant des circuits de distribution de proximité (marchés publics, paniers de fruits et légumes frais).

Le CAMF offre un soutien pour réaliser ces deux étapes :
www.camf.ca / 450-466-9777 / info@camf.ca



3. Planifier le projet

Rédaction du plan d'action

Le plan d'action concrétise la volonté commune d'agir. Il permet à la municipalité d'identifier les actions qu'elle souhaite réaliser dans les prochaines années et concrétise son engagement à créer un milieu de vie favorable aux familles.

Pistes d'actions à intégrer au plan d'action PFM en lien avec l'agriculture urbaine

- Cibler des partenaires à impliquer dans le projet d'initiatives d'agriculture urbaine;
- Déterminer la faisabilité du projet d'initiatives d'agriculture urbaine dans le milieu;
- Identifier un comité qui pourrait être porteur du projet (comité jardin ou comité aménagement);
- Donner un arbre fruitier dans le cadre de l'initiative *Une naissance, un arbre*;
- Autoriser les petits animaux en ville (poules et abeilles);
- Collaborer avec la maison des jeunes pour la distribution de fruits et légumes à vélo (travail d'été);
- Encourager l'installation de producteurs maraichers en zone périurbaine;
- Mettre en place des marchés publics avec espaces de jeux pour enfants;
- Réserver des espaces à l'agriculture urbaine lors du développement de nouveaux parcs et espaces verts;
- Créer une carte pour localiser les initiatives d'agriculture urbaine à l'intention des familles;
- Organiser des fêtes familiales axées sur la saine alimentation;
- Appuyer les cuisines collectives intergénérationnelles;
- Soutenir le démarrage d'entreprises agroalimentaires locales;
- Relier les sentiers pédestres et cyclables aux jardins communautaires.

Mise en œuvre du plan d'action

La mise en œuvre du plan d'action vise l'atteinte des résultats par le suivi de la PFM.

Stratégies à l'étape de la mise en œuvre du plan d'action PFM en lien avec l'agriculture urbaine

Impliquer des partenaires (et exemples de rôles pour ceux-ci)

- **Direction générale** : assurer les liens avec les différents services (cohésion des travaux et des rôles);
- **Service de l'aménagement et de l'urbanisme** : déterminer des aménagements pour favoriser l'accès à une saine alimentation et approuver le plan d'aménagement;
- **Service des loisirs** : assurer le suivi de l'état d'avancement du projet et la logistique des rencontres du comité de suivi;
- **Service des travaux publics** : s'assurer de l'accès aux instruments aratoires et à l'eau;
- **Service des transports** : assurer le suivi en lien avec la connectivité des réseaux piétons et cyclables;
- **Service des communications** : assurer la diffusion et la promotion du projet ainsi que l'envoi d'avis, et alimenter les médias sociaux (s'il y a lieu);
- **Organismes communautaires** : collaborer au recrutement de bénévoles et siéger sur le comité de suivi du projet.

Prévoir un budget

Pour réaliser ce type de projet, il faut prendre en compte plusieurs éléments dans la planification du budget :

- outils de promotion (feuillets, affiches et cartes);
- outils éducatifs (panneaux et guides d'entretien);
- activités de promotion (lancement, communiqués et présence dans les médias);
- frais d'aménagement et des végétaux/semences;
- activités de formation auprès des familles (ressources expertes);
- frais d'impression et d'envoi (avis auprès des familles).

Cibler des leviers

Programmes financiers

Voici des programmes et des subventions utiles pour développer un projet d'agriculture urbaine :

- Fondation TD des amis de l'environnement;
- Chantiers jeunesse;
- Fonds municipal vert;
- Programme arbres comestibles : <https://treecanada.ca/fr/programmes/arbres-comestibles>;
- Programmes de subvention de Evergreen : <https://www.evergreen.ca/fr/simplifier/possibilites-de-financement/1-seeds-of-change>;
- Fondation Hydro-Québec pour l'environnement : <http://www.hydroquebec.com/fondation-environnement/conditions.html>;
- Programme ÉcoConnexions CN De terre en air : <http://www.cndeterreenair.ca>.

De l'information détaillée sur chaque programme se trouve dans le répertoire des subventions développé par le CAMF : <http://carrefourmunicipal.qc.ca/wp-content/uploads/2015/07/repertoire-du-soutien-financier-2016-2017.pdf>



Si vous réfléchissez à la réalisation de ce projet dans le cadre de votre PFM, certains éléments seront couverts par la démarche (activités de consultation auprès des partenaires et des familles pour valider les besoins et attentes ou le lancement de la PFM en même temps que le lancement des initiatives d'agriculture urbaine).

Ressources disponibles

Voici des outils et des documents en lien avec l'agriculture urbaine.



EURÊKO

EURÊKO! propose aux citoyens et aux acteurs communautaires, privés, institutionnels et gouvernementaux du Saguenay-Lac-Saint-Jean diverses activités axées sur la défense et la promotion d'un environnement sain et l'amélioration de la qualité de vie de la collectivité.

Forêt nourricière communautaire, Démarche Municipalité Nourricière :

<http://www.eureko.ca/demarche-municipalites-nourricieres>



Vivre en Ville

Vivre en Ville contribue, partout au Québec, au développement de collectivités viables, œuvrant tant à l'échelle du bâtiment qu'à celles de la rue, du quartier et de l'agglomération. Par ses actions, Vivre en Ville stimule l'innovation et accompagne les décideurs, les professionnels et les citoyens dans le développement de milieux de vie de qualité, prospères et favorables au bien-être de chacun, dans la recherche de l'intérêt collectif et le respect de la capacité des écosystèmes.

Villes nourricières :

https://vivreenville.org/media/387008/VillesNourricieres_extrait_BR.pdf



Centre d'écologie urbaine de Montréal

Le Centre d'écologie urbaine de Montréal (CEUM) propose des pratiques et des politiques pour créer des villes écologiques, démocratiques et en santé. Le CEUM est un acteur incontournable de la transformation de l'espace public par et pour les citoyens.

Tableau des végétaux résistants et adaptés au milieu urbain :

<http://www.ecologieurbaine.net/fr/documentation/guide-techniques-documents/9-guide-sur-le-verdissement/file>

Verdissement des villes :

<http://www.ecologieurbaine.net/fr/documentation/guide-techniques-documents/90-verdissement-citoyens/file>



Incroyables Comestibles

Les Incroyables Comestibles cherchent à promouvoir l'agriculture urbaine participative en invitant les citoyens à planter partout là où c'est possible et à partager leurs récoltes. En faisant la promotion du concept de ville nourricière, les Incroyables Comestibles souhaitent rendre les territoires autosuffisant en alimentation.

Démarche Incroyables Comestibles :

<http://lesincroyablescomestibles.fr/monde/canada>



Banque des 1001 mesures

La Banque des 1001 mesures est un moteur de recherche où vous trouverez une tonne d'idées pour favoriser l'adoption de saines habitudes de vie auprès des familles de votre municipalité, en plus d'orienter votre plan d'action. Cet outil du CAMF répertorie plus de 4000 mesures (incluant les saines habitudes de vie) issues des plans d'action famille et aîné à travers le Québec.

<http://1001mesures.ca>

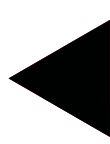


Le pointeur

Initié conjointement par le Ministère de la Santé et des Services sociaux et le Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, l'outil Le pointeur est un assistant virtuel qui répond aux besoins exprimés par les acteurs municipaux de voir, par des pistes d'actions concrètes, comment intégrer la préoccupation de la qualité de vie à l'intérieur des priorités de la municipalité.

<https://lepointeur.ca>

4. Réaliser le projet et assurer le suivi



Échéancier de réalisation du projet en bref

1. Déterminer la faisabilité et la pertinence du projet dans le milieu (Répond-il aux besoins des familles? La municipalité détient-elle les ressources? Les partenaires sont-ils mobilisés? (voir la section *Cibler le besoin pour obtenir des pistes d'actions*);
2. Identifier un comité pour assurer le suivi du projet (comité de pilotage PFM, comité jardin, comité d'urbanisme et aménagement ou comité citoyens). (voir la section *Cibler le besoin pour obtenir des pistes d'actions*);
3. Créer un descriptif du projet : étapes de réalisation, budget, partenaires et retombées dans le milieu et pour les familles;
4. Présenter le projet au conseil municipal et à la direction générale;
5. Présenter le projet aux différents services municipaux impliqués (loisirs, urbanisme et travaux publics);
6. Adopter une réglementation en faveur de l'agriculture urbaine;
7. Cibler les terrains publics à utiliser (lieux communautaires tels que la maison des jeunes);
8. Faire un plan d'aménagement en collaboration avec les familles;
9. Effectuer la plantation des végétaux avec différents partenaires (familles bénévoles, écoles primaires ou maison des jeunes);
10. Créer des outils éducatifs (affiches, feuillets et guides);
11. Offrir des formations en aménagements paysagers comestibles aux employés municipaux;



12. Offrir des ateliers de jardinage et d'horticulture aux familles en collaboration avec des ressources expertes;
13. Faire connaître le projet et informer la population par divers moyens de communication;
14. Prévoir et organiser un lancement pour promouvoir le projet;
15. Assurer le suivi du projet (comité de suivi, mettre à jour un calendrier de plantation, organiser des événements récurrents entourant l'agriculture urbaine ou augmenter l'offre de cours en jardinage aux familles).

Modèles/outils

Guide Forêt nourricière de Saint-Félicien : http://www.eureko.ca/wp-content/uploads/2017/11/Guide_st-fe_web.pdf

Guide pratique pour démarrer un jardin communautaire en milieu rural de Produire la santé ensemble : <http://www.vivreenlotbiniere.com/wp-content/uploads/2017/02/guidejardincommunautaire-Val-Espoir.pdf>

Cadre de soutien aux jardins communautaires et collectifs de la Ville de Gatineau : https://www.ville.gatineau.qc.ca/docs/quoi_faire/jardins_communautaires_collectifs/cadre_soutien.fr-CA.pdf

Guide pour réaliser un bac de culture d'Incroyables Comestibles : <http://icvicto.org/fabrication-de-bac-recycle>

Modèle de communiqué de presse – Incroyables Comestibles Victoriaville : <https://drive.google.com/file/d/0B4PMQKOWgGTFNWpVSky2QVd1aG8/view>

Exemples de responsabilités d'un comité jardin (annexe B) : https://www.ville.gatineau.qc.ca/docs/quoi_faire/jardins_communautaires_collectifs/cadre_soutien.fr-CA.pdf

Petit guide de planification d'un jardin communautaire ou collectif de la Table des partenaires du développement social de Lanaudière : http://www.tpdsl.org/upload/File/brochure_jardins.pdf

Guide de l'agriculteur urbain du MAPAQ : <http://www.mapaq.gouv.qc.ca/fr/Productions/agricultureurbaine/trucsconseils/Pages/trucsconseils.aspx>

5. Conclusion

Voici quelques défis possibles ainsi que des recommandations.

Défis possibles

- La modification d'une réglementation désuète;
- La mobilisation et la concertation entre les différents services de la municipalité en faveur de l'agriculture urbaine;
- Le changement de culture ou de rôle dans l'autonomie alimentaire locale;
- La pérennisation du projet;
- Le suivi de l'entretien des aménagements.

Recommandations

- Impliquer les familles tout au long du processus;
- Avoir un comité de suivi multidisciplinaire mobilisé;
- S'assurer d'avoir un porteur de dossier au conseil municipal;
- Collecter des données sur les initiatives nourricières dans le cadre de l'élaboration de la PFM;
- Prendre le temps de préparer un plan d'aménagement adéquat (localisation, calendrier de plantation, type de végétaux selon le lieu et l'état du sol);
- Engager un étudiant durant l'été pour l'entretien;
- Offrir une formation agronome aux familles et aux employés municipaux;
- Impliquer des bénévoles du milieu ayant de l'expérience en jardinage, horticulture, enseignement, professionnels en faune et flore;
- Prévoir la distribution de fruits et légumes provenant des aménagements d'agriculture urbaine à des familles dans le besoin;
- Travailler en partenariat avec le milieu communautaire.

Le CAMF souhaite remercier la municipalité de Larouche et l'organisme EURÊKO pour leur partage d'informations; ils ont réalisé des initiatives très inspirantes. Le CAMF remercie également les municipalités de Daveluyville et de Maddington Falls, qui ont mis en place des projets nourriciers dans leur communauté, pour leur partage d'expérience. Enfin, le CAMF tient à saluer l'initiative de forêt nourricière de Saint-Ubalde.

6. Références

EURÊKO : <http://www.eureko.ca/projets>

Incroyables Comestibles : <https://lesincroyablescomestibles.fr/bienvenue/ressources>

Vivre en Ville : <https://vivreenville.org/media/387913/outils-saine-alimentation.pdf>

Municipalité de Saint-Bruno-de-Montarville, politique Ville nourricière : http://www.stbruno.ca/sites/default/files/pdf/Politique_STB-ville-nourriciere_1705.pdf

Municipalité de Saint-Ubalde – Forêt nourricière : <http://saintubalde.com/foret-nourriciere>

Croquarium : <http://www.croquarium.ca>

Équiterre – Paniers bio : <https://equiterre.org/solution/paniers-bio>

Ville de Gatineau : http://www.gatineau.ca/portail/default.aspx?p=quoi_faire/jardins_communautaires_collectifs

Produire la santé ensemble : <http://pseobnl.com>

Centre d'écologie urbaine de Montréal : <https://www.ecologieurbaine.net/fr>

Table des partenaires du développement social de Lanaudière : <http://www.tpdsl.org>

MAPAQ : <http://www.mapaq.gouv.qc.ca/fr/Productions/Agricultureurbaine/Pages/Agricultureurbaine.aspx>

CISSS de la Montérégie-Centre : <http://extranet.santemonteregie.qc.ca/userfiles/file/sante-publique/promotion-prevention/Jardins-communautaires-collectifs.pdf>



Le projet PFM en forme est rendu possible grâce au soutien et à l'appui financier de Québec en Forme.